

GILET DOUBLÉ POLAIRE HI-WAY

DATE: 28/10/2014



Jaune / Noir

Orange / Noir



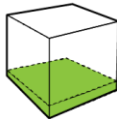
Couleur	44/46 M	48/50 L	52/54 XL	56/58 XXL	60/62 XXXL
Jaune / Noir	70500	70501	70502	70503	70504
Orange / Noir	70510	70511	70512	70513	70514

Description Générale / Matériaux

Tissu Haute-visibilité	300D polyester oxford enduit PU
Doublure	100% polyester
Col	Col haut en polaire noir
Fermeture	Fermeture éclair jusqu'en haut du col
Dos	Protège-rein
Bandes	Bandes cousues rétro réfléchives 3M (2 autour du torse, 1 sur chaque épaule)
Poches	2 poches basses repose main, 1 poche poitrine avec fermeture éclair verticale

Packaging & Stockage

 **× 1** = 
1 pièce par sachet

 **× 10** = 
10 sachets par carton

Toujours transporter et stocker l'article dans son emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec, à l'abri des rayons direct du soleil

Normalisation

Ce vêtement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de

**L'attestation CE de type n° 7462 (Issue 1).
Délivrée par SATRA (organisme notifié n° 0321)**

EN 20471:2013 Classe 2

- Surface matière = 2/3



Ce modèle est en conformité avec la norme EN340

Instructions de lavage:

20 lavages possibles



Explication générale des normes

EN 20471:2013

Vêtement haute-visibilité à usage professionnel

- Classe 1 : Niveau minimal de protection (0.14 m² de tissu fluorescent, 0.10 m² de bandes rétro réfléchives)
- Classe 2: Niveau de protection intermédiaire (0.50 m² de tissu fluorescent, 0.13 m² de bandes rétro réfléchives)
- Classe 3: Niveau de protection maximal (0.80 m² de tissu fluorescent, 0.20 m² de bandes rétro réfléchives)



EN 340:2003

Vêtement de protection – Exigences générales

- Ergonomie
- Innocuité
- Désignation de la taille
- Vieillessement
- Compatibilité et marquage du vêtement de protection et des informations qui doivent être fournies par le fabricant avec le vêtement de protection



EN 342: 2004

Vêtement de protection contre le froid

- A: Résistance thermique I_{CLER}
- B: Résistance thermique I_{CLE}
- C: Perméabilité à l'air (3 niveaux)
- D: Résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)



EN 343: 2003

Vêtement de protection contre la pluie

- X: Résistance à la pénétration d'eau (3 niveaux)
- Y: Résistance à la vapeur d'eau – propriétés respirantes (3 niveaux)



EN 14058: 2004

Vêtement de protection contre les climats frais

- A : Classe de résistance thermique (3 niveaux)
- B : Classe de perméabilité à l'air (3 niveaux)
- C : Classe de résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)
- D : Valeur de l'isolation I_{cler}
- E : Valeur de l'isolation I_{cle}

